



Réponse du Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, à la question parlementaire n° 1893 de l'honorable Député Monsieur André Bauler au sujet des « Défis rencontrés par les services de secours CGDIS dans la circonscription Nord »

Question 1

Les besoins en personnel professionnel et bénévole sont évalués et présentés en détail dans le « Plan national d'organisation de secours » (PNOS) de 2021, qui couvre la période 2021-2025 (Partie 5 « Conclusions »).

Dans le cadre de la révision du PNOS, qui couvrira la période 2026-2030, les besoins en personnel professionnel et bénévole nécessaires afin de couvrir les différentes missions du CGDIS seront réestimés pour les années en question en tenant compte des objectifs fixés, notamment celui de garantir une couverture opérationnelle en moins de 15 minutes dans 90-95% des opérations de secours d'urgence aux personnes.

Question 2

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du personnel professionnel et volontaire dans la zone de secours NORD hors vétérans et jeunes pompiers :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Personnel professionnel	22	42	40	54	67	64	79
Personnel volontaire	1185	1113	1180	1168	1169	1177	1186
Total	1207	1155	1220	1222	1236	1241	1265

Le tableau met en évidence une augmentation annuelle continue depuis 2018

Question 3

Le CGDIS travaille actuellement sur la construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours (CIS) de catégorie 3 à Clervaux et d'un centre de catégorie 4 au Fridhaff.

Le CGDIS est en contact étroit avec les communes suivantes pour discuter de la possibilité de construire des nouveaux CIS :

- Bettendorf
- Ell
- Groussbus-Wal
- Lac de la Haute-Sûre
- Mertzig
- Préizerdaul
- Tandel
- Troisvierges

Luxembourg, le 5 mars 2025
Le Ministre des Affaires intérieures
(s.) Léon Gloden